



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 59679

Texte de la question

Si le corps de metier des brigadiers de reserve departementaux des PTT disparaissait, cela entrainerait la fermeture des bureaux de poste dans les zones rurales, lesquels sont indispensables a la vitalite de ces regions. M Jean-Claude Gayssot demande a M le ministre des postes et telecommunications les mesures concretes qu'il compte prendre pour repondre aux legitimes besoins des brigades de reserve des postes, en faveur du maintien et du developpement de ce service public en milieu rural.

Texte de la réponse

Reponse. - La mise en oeuvre de la reforme de La Poste conduit a une politique active de deconcentration visant a une plus grande autonomie des services departementaux, notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines. S'agissant des moyens de remplacement dans les petits bureaux de poste, le projet actuellement a l'etude a la direction generale de La Poste, en concertation avec les organisations de personnel, consiste a definir des orientations generales permettant aux responsables locaux de mettre en place l'organisation des moyens de remplacement qui repond le mieux aux contraintes et aux objectifs du service postal. Ces orientations generales visent une amelioration du professionnalisme des agents remplacements. Le niveau de qualification et de formation de ces agents devra en effet correspondre aux differentes missions qui leur sont confiees, de maniere a maintenir en toutes circonstances une bonne qualite de prestations. Des dispositifs seront prevus pour faciliter la mobilite fonctionnelle et favoriser la promotion des interesses. Dans ce cadre, les chefs de service, compte tenu des moyens en personnel dont ils disposent, pourront organiser les differentes equipes de remplacement de maniere a assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des bureaux. En tout etat de cause, la mission des agents des brigades de reserve restera celle d'effectuer le remplacement des receveurs des petits bureaux de poste. Leur role sera toujours considere comme essentiel et complementaire a celui des receveurs dans la mesure ou ils participent, au travers de leur mission, a une presence postale de qualite, principalement dans les zones rurales. En ce qui concerne la situation des bureaux de poste, La Poste entend maintenir sa presence en l'adaptant aux attentes de ses publics. A cet effet, les schemas departementaux de presence postale, qui sont en cours de realisation, reservent une place importante a la definition de nouvelles formes de presence en milieu rural pour maintenir la proximite et l'attractivite du reseau postal. Ces elements s'inscrivent dans une large concertation au plan local. En liaison avec les municipalites et de concert avec les conseils postaux locaux, des amenagements sont apportees afin que l'implantation postale reste en harmonie avec l'evolution des besoins du public.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59679

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes et télécommunications
Ministère attributaire : postes et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 3003